



# Récapitulatif des Bulletins officiels :

## Semaine 44

### 27 au 31 octobre 2025

## **BULLETIN OFFICIEL NUMERO 9 DU 27 octobre 2025 COMITE DE DIRECTION**



Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

### **Réunion du Lundi 27 octobre 2025**

**Présents :** MM. BENOIT – BERANGER —MAKHECHOUCHE – IASIO — RANC – ARNAUD – ALLIO — BERTHELOT – SAHBI - MME DOSSARD

**Visio :** MME GARCIA - GUIIGUE –

**Excusés :** MM. - BERANGIER – MME D'ASCANIO

**Assiste :** M DIAN

- Le Comité Directeur valide Mme Marie GAVA comme instructrice.
- Le Comité Directeur lance un appel à candidature pour l'organisation des finales de Coupes Grand Vaucluse et Avenir.
- Les remises des Labels Jeunes et Féminines FFF Crédit Agricole auront lieu les :

CAVAILLON ARC	Mercredi 17/12	Stade Jean ROMAN	15h
GJ MONDRAGON MORNAS	Mardi 02/12	Stade G.Menu Mondragon	18h30
AVIGNON AC	Mercredi 26/11	Stade Dulcy	
GJ MONDRAGON MORNAS	Mardi 02/12	Stade G.Menu Mondragon	18h30
CAVAILLON ARC	Mercredi 10/12	Stade Jean ROMAN	15h

US TOURAINE	Vendredi 21/11	Stade Maurice Greff. Salle ROCANUS	18h
AF FEMININ MONDRAGON	Mercredi 19/11	Salle des fêtes de Mondragon	18H
VENTOUX SUD	Mercredi 05/11	Stade de Bédoin	18h



CHEVAL BLANC	Mercredi 12/11	Salle des Moulins	19h
MONTEUX FCF	Mercredi 15/10	Club House Monteux F	16H45
AVIGNON AC	Mercredi 26/11	Stade Dulcy	
ST JEAN DU GRES FONTVIEILLE	Mercredi 29/10	Moulès	19H

**Christophe BENOIT**  
Président

**Alain BERTHELOT**  
Secrétaire Général

## COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### Réunion du lundi 27 octobre 2025

**Présents :** M GILLES (Président), Mme NICOLAS, Mr CHAUMARD, Mme GUEGAN

**Excusés :**

## **SECTEUR CHAMPIONNAT**

**En réponse au S. Courthézon Jonquières** : pour rappel, nous vous informons que les inversions sont systématiquement refusées pour tous les clubs (voir PV du 22/09)

- Que les jumelages ne peuvent être réalisés que si les grilles équipes 1 et 2 sont identiques (R2 à 13 – D1 à 12).

La ligue vous a déjà répondu à ce sujet.

- De plus, la commission ne se réunit pas pour être compréhensive mais pour appliquer les règlements.
- Que les membres des commissions sont également bénévoles.

**En réponse à RCB. Bollène** : impossible d'engager une équipe 3 (nous sommes déjà à la 6<sup>ème</sup> journée).

**En réponse à Velleron** : la commission donne son accord, pour décaler les matchs du 16/11 au 23/11 sous réserve de l'accord des clubs adverses et qu'il n'y ait pas de nouveaux matchs reportés.

### **D1 :**

- Le match n°53965734 RCB. Bollène – SC. Montfavet non joué le 26/10 se jouera le 02/11 à 15h au stade Thierry Bacconnier à Bollène.

### **D3 :**

- Le SC. Montfavet déclare forfait général équipe 3 toutes les rencontres déjà jouées sont annulées.
- Le match n°53966892 FCEA – Mondragon du 16/11 se jouera à 15h au stade Nardini à Entraigues.
- Le match n°53967554 FC. Alpilles – US. Touraine du 16/11 se jouera à 15h au stade de Espigoulier à Mouries.
- Le match n°53966875 Travaillan – US. Grès Orange non joué le 26/10 se jouera le 02/11 à 15h au stade Municipal de Travaillan.
- Le match n°53966878 AVS. Camaret – RC. Provence non joué le 26/10 se jouera le 11/11 à 15h ou 12h45 au stade de Vincent Muratori et Jean Pierre Soler à Camaret.
- Le match n°53967775 Villeneuve FC. 2 – SC. Luberon non joué le 26/10 se jouera le 11/11 à 15h.

### **D4 :**

- Le match n°53968980 FCEA – Sérignan du 16/11 se jouera à 12h45 au Stade Nardini à Entraigues.
- Le match n°53969457 Aubignan – Malaucène 3 non joué le 26/10 se jouera le 11/11 à 15h ou 12h45 au stade Léon Chauvin à Aubignan.
- Le match n°53969805 US. Avignon – AC. Avignon non joué le 26/10 se jouera le 11/11 à 12h45 ou 15h au stade Gorlier à Avignon.
- Le match n°53970070 St-Andiol – FC. Palunais non joué le 26/10 se jouera le 2/11 à 15h au stade René Tournour à Saint-Andiol.

## SECTEUR COUPE

- Le match n°55006325 Graveson – Val Durance en coupe Grand Vaucluse se jouera le mercredi 29/10 à 19h30 au stade André Grosfils 1 à Eyragues.

Ci-joint le tirage Cadrage coupe de l'Espérance à jouer le 02/11 à 15h (12h30 lever de rideau).

Lever de rideau :

- US. Autre Provence – Calavon à 12h30
- RCB. Bollène – Cheval Blanc à 12h30
- FC. St-Rémy – Graveson à 12h30

Exempts : FC. Villeneuve ; O. Monteux 3 ; RC. Provence

Lundi 03/11 tirage tour de cadrage de la coupe Grand Vaucluse et le 1<sup>er</sup> tour Ulysse Fabre à 16h (ouvert à tous).

- Coupe Espérance en attente de la CSR :

Maillane – Barthelasse **OU** Barthelasse – FCE. Althen  
(Tour de cadrage se jouant le 2/11)

## COMMISSION DES JEUNES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

---

**Réunion du Mardi 28 octobre 2025**

---

**Présents** : Mme. Nicolas Aline (Présidente) ; Mr. Abeille Georges ; Mr. Poli Jean-Marie

---

**Excusés** : Mr. Bochet Michel ; Mr. Stéphane Dany

---

## **RAPPEL CHANGEMENT D'HORAIRES :**

- Samedi après-midi = terrain équipé d'un éclairage = rencontre 15h30
- Samedi après-midi = terrain NON équipé d'un éclairage = rencontre à 15h

Pour les clubs qui veulent jouer à 16h = éclairage homologué obligatoire.

## **SECTEUR CHAMPIONNAT**

### **U15 - D1 :**

- Le match n°54823136 : Dentelles FC – Villeneuve FC se jouera le 11/11
- Le match n°54823168 : RC. Provence – Vedene le Pontet se jouera le 11/11

### **U15 – Brassage :**

#### **Poule A :**

- Le match n°54805270 : Sarrians C. – Nyons FC. Se jouera le 11/11
- Le match n°54805290 : US. Gres Orange – RC. Bollène se jouera le 11/11
- Le match n°54805289 : FC. Villeneuve 2 – MJCV se jouera le 11/11
- Le match n°54805291 : AVS. Camaret – Mondragon/Mornas se jouera le 11/11.

#### **Poule C :**

- Le match n°54806712 : Mistral Académie FC. – ENT. USAP/RGM se jouera le 11/11.

#### **Poule D :**

- Le match n°54806825 : Noves O. – Les vignères FC. se jouera le 11/11
- Le match n°54806850 : FC. Avignon – Tour d'Aigues US. 2 se jouera le 11/11.

### **U16 D1 :**

- Le match n°54629944 : Villeneuve FC. – Les angles EMAF se jouera le 11/11
- Le match n°54629945 : Cheval Blanc FC. – ACA se jouera le 11/11

## **U16 D2 :**

- **Poule A :**
- Le match n°54756653 : Isle BC. – Ventoux Sud FC. se jouera le 11/11.

## **U17 D1 :**

- Le match n°54630122 : FC. Villeneuve – SDE. Pernes est avancé au 1/11 à 15h (accords des deux clubs).

## **U17 D2 – Poule A :**

- Le match n°54757115 : C. Sarrians – AVS. Camaret se jouera le 2/11
- Le match n°54757112 : US. Caderousse – AS. Piolenc se jouera le 2/11
- Le match n°54757113 : RC. Bollène – US. Sérignan se jouera le 2/11
- Le match n°54757114 : FC. Villeneuve – Graveson se jouera le 2/11.

## **SECTEUR COUPE**

### **Tirage au sort de la coupe Grand Vaucluse de chaque catégorie (à huis clos) :**

- U15 – U16 – U17 – U19 Grand Vaucluse **tirage le 4/11.**  
Les matchs se joueront le 22 et 23/11.

## **COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION**

**2025-2026**

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

## **Réunion du Mardi 28 OCTOBRE 2025**

**Présents** : M.BES, Mme DOSSARD (Président), M. D'ASCANIO, M. PEGAS, Mme PAULEAU, M. ZANDOMENEGHI,

**Excusés** : M. VIDAL, Mme NOVELLI, M. LE GALL,

## **CORRESPONDANCE**

**Formation AF pratique féminine le samedi 15 novembre au DISTRICT GRAND VAUCLUSE.** N'hésitez pas à vous inscrire sur PORTAIL CLUBS TARIF 35€.

## **SECTEUR CHAMPIONNATS**

### **CHAMPIONNAT SENIORS F A 11 INTERDISTRICT**

#### **CHAMPIONNAT SENIORS F A 8**

**Date reprise du championnat**

**1<sup>er</sup> journée après brassage 16 novembre 2025**

La commission féminine vous invite au tirage des poules à 18H30 au DISTRICT GRAND VAUCLUSE pour la deuxième phase du championnat senior à 8.

#### **FOOT PLAISIR A 8**

1 ERE JOURNEE: ANNULEE

2EME JOURNEE: 30 NOVEMBRE 2025

3EME JOURNEE : 14 DECEMBRE 2025

4EME JOURNEE : 18 JANVIER 2026

5EME JOURNEE : 15 FEVRIER 2026

6EME JOURNEE : 29 MARS 2026

7EME JOURNEE : 12 avril 2026

8EME JOURNEE : 8 MAI 2026

Merci d'envoyer un mail à la commission féminine si cette compétition vous intéresse afin que nous puissions organiser cette compétition PLAISIR.

RAPPEL : les matchs peuvent se jouer du vendredi soir au dimanche soir avec possibilité de plateaux.

#### **FOOT PLAISIR A 11 POUR LES EQUIPES A 8**

**1 ERE JOURNEE : 09 NOVEMBRE 2026**

2EME JOURNEE : 21 DECEMBRE 2026

3EME JOURNEE : 18 JANVIER 2026

4EME JOURNEE : 15 FEVRIER 2026

5EME JOURNEE : 01 MARS 2026

6EME : 29 MARS 2026

7EME : 12 AVRIL 2026

**Equipes engagées :**

VEDENE / AUBUNE 2/ BONNIEUX/ LES MINOTS/ BARBENTANE/ VENTOUX SUD/ CALAVON/ GADAGNE.

Les matchs se joueront à 10H30 le dimanche ou possibilité de modification sous condition mail de prévenance des deux clubs au district ou footclub.

UTILISATION FMI.

Match modifiable et annulable avant le mardi soir précédent le match.

CALENDRIER DISPONIBLE FIN DE SEMAINE SUR FOOTCLUBS

**CHAMPIONNAT U18F A 11**

**FUTSAL FEMININ**

**CHAMPIONNAT U18F A 8**

**VISIO LE 28/10 en présence de CHEVAL BLANC et JSAPT.**

LES DERNIERES JOURNEES DE LA 1ERE PHASE SONT ANNULEES.

MATCH ALLER RETOUR

1ERE JOURNEE LE 08 NOVEMBRE 2025

**CHAMPIONNAT U15 F A 11**

**FUTSAL FEMININ**

**CHAMPIONNAT U15 F A 8**

**1ERE JOURNEE de la deuxième phase LE 15/11/25**

Calendrier à paraître fin de semaine sur FOOTCLUBS.

2 poules A et B.

**CHAMPIONNAT U13F A 8**

**FOOT ANIMATION U6F A U11F**

*L'autorisation parentale ne sera pas acceptée sur les plateaux FEMININ, merci de venir avec les joueuses avec des licences pour la saison 25-26.*

Lieux en cours de validation, message sur messagerie foot animation mercredi

**PLATEAU samedi 11 octobre :**

- U6-U9 le matin 09H30-12H00
- U10-U11 l'après-midi 13H30-16H00

## **SECTEUR COUPES**

### **COUPE U15 F A 8**

**TIRAGE DU 21/10/25**

**1<sup>ER</sup> TOUR LE SAMEDI 08 NOVEMBRE**

MONDRAGON- EAF

RASTEAU- CADEROUSSE

AS VEDENE LE PONTET- LES ANGLES

STADE MAILLANAIS- ST DIDIER PERNES

PHENIX CAVAILLON- MOLLEGES

EXEMPTS : VENTOUX SUD/ APT/ US THOURAINE

## **DISCIPLINE & REGLEMENTS**

### **COMMISSION DES STATUTS & REGLEMENTS**

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

## **CSR N°7**

### **Réunion du mercredi 29 OCTOBRE 2025**

---

**Présents :** - GONDTRAN Lina- M ROCHER Lionel - - DEPACE Thomas- GUEGAN Martine

---

**Excusés :** - - ILAFKIHEN Tarik- CRESPIN Raymond- SEMPERE Alain-

---

## **Nouveaux dossiers**

**DOSSIER N° 93 : Entraigues Althen - Maillane coupe Espérance du 19/10/2025 (devient n° 107)**

**DOSSIER N° 94 : Piolenc - Caromb Coupe Roumagoux du 19/10/2025 (devient n° 106)**

**DOSSIER N° 104 : Carpentras FC - VILLELAURE SOC U15 Brassage du 26/10/2025**

**DOSSIER N° 105 : Monteux O - Entente USP FAVD U17 D1 du 05/10/2025**

## **RAPPEL - RESERVES RECLAMATIONS**

Réserves portant sur la qualification ou la participation d'un joueur qui présente une pièce d'identité lors du contrôle des licences avant match :

Le club qui présente **une pièce d'identité** de l'un de ses joueurs lors du contrôle doit **obligatoirement** présenter un certificat médical, qui peut être celui figurant sur la demande de licence de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite et son cachet.

Tout club visé par des réserves formulées pour non-présentation de licence peut se voir demander l'original, aucune photocopie ne sera acceptée, de la ou des licences concernées par l'organisme gérant la compétition.

A défaut de cet envoi dans les délais impartis, le club concerné encourt la perte par pénalité du match si les réserves sont régulièrement confirmées. (ART 142-7)

## **IMPORTANT – FORMALITES D'AVANT MATCH**

### **INFORMATION FMI**

- Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre.

Le club recevant a l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Les licences sont consultables sur la tablette par les deux équipes et l'arbitre.

-En cas de recours à une feuille de match papier, les arbitres exigent les présentations des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre il peut présenter celle-ci (listing licence). Dans ce cas l'arbitre se saisi de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition.

**Rappel : Les clubs doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amende.**

\*\*\*\*\*

Dossier n° 107

N° Match : 55006409

**FCEA / MAILLANE ST Coupe Espérance du 19/10/2025**

Vu la réclamation d'après match envoyée par le club de ST MAILLANE par courrier électronique en date du 21/10/2025 (voir article 187, alinéa 1 des RG FFF).

Cette réclamation porte sur la participation au match de Monsieur BEN HASSEN Billel au motif que ce joueur a participé à plus de la moitié des matchs en équipe supérieure de son club. (Règlement Coupe Espérance)

Attendu qu'après vérification des feuilles de matchs de l'équipe supérieure de FCEA, il apparaît que le joueur BEN HASSEN Billel a participé à plus de la moitié des matchs en équipe supérieure.

**Par ces motifs,**

**La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par pénalité à FCEA pour en porter bénéfice à ST MAILLANE (voir article 187, alinéa 1 des RG FFF)**

Dossier transmis à la commission compétente pour aux fins d'homologation

\*\*\*\*\*

Dossier n° 106

**N° Match : 55013614**

### **AS PIOLENC / CAROMB SP Coupe ROUMAGOUX du 19/10/2025**

Vu la réserve portée sur la feuille de match par M SANCHEZ Geoffrey capitaine de CAROMB SP. Cette réserve porte sur la qualification ou la participation des joueurs suivants :

- EL FIGHA Hilal
- CHARIK Jordan
- BADRANE Youssef
- SERRADIMIGNI Maxance
- KAJOUAI Bilal
- BARBOSA DA SILVA Ricardo
- GUERNUT Robin
- 

Au motif : ces joueurs ont été enregistré moins de quatre jours avant le jour de la présente rencontre.

Vu la confirmation de réserve reprenant les termes de la réserve.

Attendu qu'après vérification du fichier licences de la Ligue Méditerranée, il s'avère que les joueurs :

- EL FIGHA Hilal
- CHARIK Jordan
- BADRANE Youssef
- SERRADIMIGNI Maxance
- KAJOUAI Bilal
- BARBOSA DA SILVA Ricardo
- GUERNUT Robin

Etaient qualifiés pour la rencontre

**Par ces motifs,**

**La CSR jugeant en premier ressort dit la réserve irrecevable et confirme le score acquis sur le terrain PIOLENC / CAROMB 3 à 0**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

\*\*\*\*\*

Dossier n° 104

**N° Match : 54806713**

## **CARPENTRAS FC / VILLELAURE SOC U15 Brassage du 26/10/2025**

Vu le courrier électronique du club de VILLELAURE en date du 24/10/2025 qui précise :

« L'équipe de VILLELAURE ne sera pas présente à la rencontre du 26/10/2025 et ce par manque d'effectif. »

**Par ces motifs,**

**La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait à VILLELAURE SOC (voir article 159, alinéa 4 RG FFF)**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

\*\*\*\*\*

Dossier n° 105

**N° Match : 54630093**

## **MONTEUX O / ENTENTE USP FAVD U17 D1 du 05/10/2025**

Vu le courrier électronique du club de ENTENTE USP FAVD en date du 02/10/2025 qui précise :

« L'équipe de Entente USP FAVD ne sera pas présente à la rencontre du 05/10/2025 et ce par manque d'effectif. »

**Par ces motifs,**

**La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait à Entente USP FAVD (voir article 159, alinéa 4 RG FFF)**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

\*\*\*\*\*

---

**Raymond CRESPIN,**  
**Présidente de séance**

**ROCHER Lionel**  
**Secrétaire**